



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES, CHARGÉ DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.impots.gouv.fr

Paris, le 23 mai 2013
N° 609

Impôt sur le revenu : derniers jours pour déclarer !

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) rappelle les dates limites pour valider les déclarations :

lundi 27 mai à minuit pour la déclaration papier.

Comme les années précédentes, **des délais supplémentaires sont offerts aux déclarants en ligne sur impots.gouv.fr**, en fonction de leur département de résidence :

- **lundi 3 juin** minuit pour les habitants des départements 01 à 19 ;
- **vendredi 7 juin** minuit pour les habitants des départements 20 à 49 ;
- **mardi 11 juin** minuit pour les habitants des départements 50 à 974.

Les non-résidents doivent souscrire leur déclaration de revenus, papier ou en ligne, avant le 17 juin à minuit pour les contribuables résidant en Europe, dans les pays du littoral méditerranéen, en Amérique du Nord et en Afrique et avant le lundi 1^{er} juillet à minuit pour ceux résidant dans les autres pays du monde.

La Direction Générale des Finances Publiques en ligne

Tout au long de la campagne à destination du grand public, la DGFiP offre des services diffuse des informations en ligne :

- **Portail** : impots.gouv.fr
- **Twitter** : @dgfip_officiel
- **Facebook** : Direction-générale-des-finances-publiques
- **Youtube** : dgfipmedia

Contacts presse :

Direction Générale des Finances Publiques : Denise BINTZ 01 53 18 85 10 / Daniel BALDAIA 01 53 18 64 76